

# Les Infos de Base

mercredi 7 décembre 2005  
volume 8, numéro 49  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Québec*

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Règlements du Québec*

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 49 du 7 décembre 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 décembre 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 49 du 7 décembre 2005, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 48 du 3 décembre 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 décembre 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 48 du 30 novembre 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 47 du 26 novembre 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

*Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents*, [R.R.Q., c. **A-4.1**, r. 5], ann. B, C, C-1.

*Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents*, Avis, (2005) 137 *G.O.* 1, 1033.

*Directive concernant certains contrats des ministères pour des services professionnels relatifs aux partenariats public-privé*, [R.R.Q., c. **A-6.01**, D. 1084-2005 du 16-11-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 6893], nouveau.

*Code de construction*, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 0.01.01], aa. 2.01, 2.11, 2.14.

*Règlement modifiant le Code de construction*, D. 1172-2005 du 30-11-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 6873, aa. 1-3.

*Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 5], ann. B, C, C-1.

*Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, Avis, (2005) 137 *G.O.* 1, 1032.

*Arrêté ministériel concernant la délégation de l'exercice des pouvoirs attribués au ministre des Ressources*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*naturelles et de la Faune par la Loi sur les mines, à l'exception de ceux relatifs au pétrole, au gaz naturel, à la saumure et aux réservoirs souterrains, [R.R.Q., c. **M-13.1**, A.M. 2005-064 du 28-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6915], nouveau.*

*Arrêté ministériel concernant la délégation de l'exercice des pouvoirs attribués au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des parcs par la Loi sur les mines, à l'exception de ceux relatifs au pétrole, au gaz naturel, à la saumure et aux réservoirs souterrains, [R.R.Q., c. M-13.1, r. 0.1.03], remplacé.*

*Arrêté ministériel concernant la délégation de l'exercice des pouvoirs attribués au ministre des Ressources naturelles et de la Faune par la Loi sur les mines, à l'exception de ceux relatifs au pétrole, au gaz naturel, à la saumure et aux réservoirs souterrains, A.M. 2005-064 du 28-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6915, a. 8.*

*Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, [R.R.Q., c. **P-41.1**, r. 5.1], aa. 1, 2, 3, 3.1, 3.2, 3.3.*

*Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 1033.*

*Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 1], aa. 13, 13.0.1.*

*Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 1033.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.